

POUR QUE CESSE LA MENACE, AGISSEZ.

**HANDICAP
INTERNATIONAL**



Sommaire

Edito	2	Anti-Personenminen	7
Le Processus d'Oslo	3	L'assistance aux victimes	8-9
Les bombes à sous-munitions	4-5	L'action au Luxembourg	10-11
Unsere Aktionen vor Ort	6	Die Schuhpyramide	12



Martin Lagneau, Directeur
(c) Handicap International

Pour que cesse la menace !

Il y a 10 ans déjà, Handicap International et les autres organisations engagées dans la Campagne Internationale pour l'Interdiction des Mines anti-personnel célébraient une grande victoire. Celle de la signature du Traité d'Ottawa, marquant l'aboutissement d'une mobilisation pour laquelle notre mouvement partage le Co-Prix Nobel de la Paix.

Un aboutissement remarquable entre autre par l'implication des citoyens de la planète contre « l'arme des lâches », celles là même qui, sournoise, attend toujours, malheureusement, l'inattention d'un individu pour se rappeler, dramatiquement, à lui.

C'est pourquoi depuis 10 ans, forts de cette reconnaissance internationale, nous avons poursuivi nos efforts pour, d'une part, faire appliquer ce Traité aux Etats signataires, et, d'autre part, encourager les Etats « récalcitrants » à rejoindre ce mouvement, tout en continuant d'apporter l'assistance

indispensable aux victimes, à leur familles et à leurs communautés.

Parallèlement, tragiquement, de nouvelles armes se sont imposées comme les « héritières » des mines antipersonnel : autre nom, autre fonctionnement, autre utilisation mais hélas, mêmes tragédies. Il était donc tout naturel pour Handicap International, qui côtoie au quotidien tous ceux, civils comme professionnels, qui sont concernés par ces armes, de lutter contre les bombes à sous-munitions, tristement mises en lumière à travers les nombreux conflits de ces dernières années.

J'ai été personnellement confronté, en tant que Directeur de nos opérations en Afghanistan en 2003, à l'extrême dangerosité de ces armes, à leur effroyable impact et aux énormes difficultés relatives au nettoyage des zones contaminées. J'ai aussi pu constater le cynisme de certains Etats utilisateurs de BASM qui n'hésitent pas à se dédouaner de leur responsabilité en se déchargeant du travail de réparation et d'assistance sur la société civile ...

Heureusement, nous sommes à l'aube d'une avancée décisive dans le combat que nous menons, avec vous, pour l'interdiction des

BASM. Déjà, des Etats ont choisi de créer un Traité indépendant, dans la même logique que celui d'Ottawa, afin de ne pas s'enliser dans les processus interminables des Nations Unies qui, sur ces sujets épineux, peinent toujours à trouver un consensus. D'autres pays, comme la Belgique en 2006 et j'espère bientôt le Luxembourg, font voter des lois qui interdisent ces armes sur leurs territoires. D'autres encore établissent des moratoires qui gèlent l'usage des BASM en attendant une législation internationale.

Tout ça ne serait pas possible sans votre soutien qui donne à notre association la légitimité et le poids nécessaire pour faire évoluer les choses en relayant votre parole, et garantir ainsi un avenir meilleur à toutes les populations soumises à la menace des sous-munitions.

Mais tant que le massacre continuera, notre combat aussi se poursuivra et il nous faudra tous rester vigilants jusqu'à ce que de réelles avancées profitent, concrètement, aux populations concernées.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous le 6 octobre, Place d'Armes, pour, tous ensemble, faire que cesse la menace des BASM !

Das Massaker im Libanon geht weiter

Am 14. August letzten Jahres hat die israelische Armee die Bombardierung des Libanon eingestellt. Aber dieser Konflikt fordert auch heute noch fast täglich zivile Opfer. Grund dafür ist die Verseuchung des Bodens mit Streubomben.

Obwohl sich der Waffenstillstand bereits abzeichnete hat die israelische Armee in den letzten 72 Stunden vor dem Ende der Kampfhandlungen noch **Millionen von Streubomben** über dem kleinen Libanon abgeworfen.

In den letzten dreizehn Monaten seit Ende des Krieges wurden über 200 Menschen durch die Explosion von Blindgängern getötet oder verletzt. Die überwiegende Zahl der Opfer sind Zivilisten, die in den betroffenen Gebieten wohnen. Aus einer vor kurzem von Handicap International veröffentlichten Studie geht hervor, dass

weltweit **98 Prozent der Opfer von Streumunition Zivilisten** sind. Im vergangenen Sommer ist auch ein französischer Minenräumer im Südlibanon bei der Ausübung seiner Arbeit von einer Streubombe getötet worden. Seinen Willen anderen Menschen das Leben zu retten musste er mit dem eigenen bezahlen.

Nach wie vor weigert sich die israelische Armee alle Karten mit den genauen Abwurfstellen der Streubomben zu veröffentlichen. Das erschwert die Räumung dieser Waffen, macht den Kindern das Spielen im Freien unmöglich und ist für Bauern, die auf ihren Feldern arbeiten, lebensgefährlich.



Ruinen im Libanon.
(c) John Rodsted pour
Handicap International

Processus d'Oslo

en route vers un Traité d'interdiction des BASM

Sous-munitions dispersées au Liban. (c) John Rodsted pour Handicap International

Fin 2006, face aux blocages constatés au sein des instances internationales « classiques », la **Norvège** a appelé officiellement les Etats à se réunir afin d'aboutir en 2008 à un traité international interdisant les BASM. Les négociations ouvertes à Oslo les 22 et 23 février 2007 ont vu 46 pays s'engager dans le processus. Ils étaient 75 à Lima à l'occasion du 2^e round de discussions du 23 au 25 mai derniers. Dix ans après le Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel, l'initiative norvégienne préfigure un processus similaire, qui marquerait **un tournant historique dans le droit international humanitaire.**

Point fort : « un traité pour les victimes et les pays affectés »

Face à la volonté affichée de certains Etats de limiter les débats sur les BASM aux seules questions techniques, les ONG, dont Handicap International, et les représentants des Etats affectés, ont rappelé que le futur traité devait, avant tout, apporter des réponses à la hauteur des risques et des dégâts humanitaires causés par ces armes. Le processus d'Oslo est ainsi marqué par cette volonté constante **de remettre les populations touchées au centre des débats** et par un engagement fort des pays affectés (sur les 75 pays engagés dans le processus, 11 sont affectés par ces armes). L'objectif est que les victimes exercent leurs droits en ayant accès à une assistance globale qui comprenne les soins médicaux, l'appareillage, le soutien psychologique, l'insertion sociale, l'insertion économique, les lois et politiques publiques sur le handicap et la collecte de données. Ainsi, si les propositions faites par les ONG et certains Etats étaient intégrées au futur traité, les Etats signataires s'engageraient à apporter tous les moyens nécessaires

(financiers, humains, organisationnels) pour que les victimes directes, mais aussi leur famille et les communautés affectées par ces armes, puissent exercer pleinement leurs droits.

Point faible : faire face aux risques de dérives techniques et diplomatiques

Les négociations débutées à Oslo et les débats de Lima ont fait émerger des oppositions très fortes entre les Etats sur la question de la définition des BASM qui seront interdites par le futur traité. Alors que les pays affectés, et plus généralement les pays du Sud, défendent une interdiction la plus large possible, les Etats producteurs ou stockeurs proposent une définition très restrictive des BASM concernées par le traité. C'est le cas notamment de la France, qui souhaite réduire la portée du traité **aux sous-munitions « les plus dangereuses »**. Handicap International et d'autres participants ont dénoncé une telle proposition qui risque de diminuer dramatiquement la portée du texte et d'enfermer les débats dans des considérations techniques.

Autre impératif : éviter que les débats ne retombent dans le cadre des négociations classiques proposées par la CCW (Conférence de 1980 sur certaines armes classiques). En effet, certains pays, dont la France et l'Allemagne, ont réaffirmé leur soutien total au processus d'Oslo, mais continuent de présenter la CCW comme le forum privilégié au sein duquel le traité d'interdiction devrait voir le jour. Or, cette conférence a montré depuis de nombreuses années **son incapacité à aboutir à une solution rapide et efficace sur le sujet des BASM**, la règle du consensus qui prévaut en son sein rendant le processus lent et incertain. Handicap International

dénonce l'hypocrisie de ces Etats qui, d'une part, affirment la nécessité de trouver rapidement des solutions au problème posé par les BASM, et, d'autre part, ne peuvent ignorer qu'un retour des négociations au sein d'une telle instance aurait pour seul effet un report dramatique des débats sur des bases probablement beaucoup moins ambitieuses.

L'objectif du processus d'Oslo est d'aboutir à un traité d'interdiction en 2008.

Im Februar dieses Jahres haben sich zum ersten Mal 46 Regierungsvertreter in Oslo zusammengefunden, um einen Prozess in Gang zu bringen, der in einem weltweiten Verbot von Streubomben münden soll. Auch ein Repräsentant der Luxemburger Regierung war mit dabei.

Bei der zweiten Konferenz des „Oslo-Prozesses“, die im Mai in Lima, Peru, stattfand waren bereits 75 Regierungen vertreten. Für die Menschenrechtsorganisationen, die den Prozess begleiten, ist es auch wichtig, dass den Opfern von Streubomben jede mögliche Hilfe zugestanden wird.

Außerdem dürfen sich die Verhandlungen nicht in technischen Details verlieren, so dass am Ende doch noch irgendwelche Streubomben weiterhin erlaubt bleiben. Streubomben töten wahllos Zivilisten. Sie gehören ausnahmslos verboten.

Ali Oussama, 11 ans, victime d'une sous-munition au Liban en septembre 2006.

(c) John Rodsted pour Handicap International



Bombes à sous-munitions

98% des victimes sont des civils

Sous-munition non explosée.

(c) Zach Johnson pour Handicap International

Dans au moins 29 pays et territoires, comme le Kosovo, l'Irak, ou encore le Liban, **98 % des victimes connues des BASM sont des civils** : des hommes, des femmes, des enfants tués ou mutilés lors des bombardements ou lorsqu'ils tentent de reprendre le cours de leur vie quotidienne. Les sous-munitions non explosées encore présentes dans les rues, dans les décombres des maisons, dans les champs, constituent un danger permanent, pour les enfants qui vont à l'école, pour les villageois ou les agriculteurs qui tentent de gagner leur vie... Mais la menace de ces armes ne s'arrête pas là : **les stocks de sous-munitions détenus par plus de 75 pays sont colossaux**. S'ils étaient utilisés, ils provoqueraient une catastrophe humanitaire sans précédent.

Une menace immédiate et permanente pour les populations civiles

Les BASM sont conçues pour neutraliser des zones par saturation. Dispersées au hasard de leur largage, les sous-munitions sont, par nature, destinées à recouvrir des surfaces très larges (jusqu'à plusieurs centaines d'hectares). Les civils qui vivent dans ces zones peuvent ainsi être tués ou mutilés pendant les bombardements. Lors des derniers conflits, les armées ont souvent utilisé les BASM pour toucher des cibles

militaires intentionnellement placées dans des zones à forte concentration de populations civiles, violant ainsi, par leur pratique, le droit international humanitaire : en Irak, en 2003, plusieurs opérations de largage ont été effectuées dans des zones peuplées, notamment sur Bagdad, al-Najaf, Karbala, al-Hilla et Basra (au centre et au sud de l'Irak). Ces attaques se sont soldées par des centaines de victimes civiles. **De plus, entre 5 % et 30 % (voire 40 %) des sous-munitions n'explosent pas à l'impact** : gisant sur le sol, dans les arbres ou sur les toits des maisons, elles constituent une menace comparable aux mines antipersonnel. Instables et très sensibles, elles peuvent être déclenchées au moindre contact.

Pour les victimes, tuées ou mutilées parfois des années après la fin des conflits, il n'y a aucune différence entre une mine antipersonnel et une sous-munition non explosée !

Une violation du droit international humanitaire

En n'opérant aucune distinction entre zones civiles et cibles militaires, les BASM violent par leur conception même l'esprit du droit international humanitaire.

Pourtant, alors que les mines antipersonnel sont interdites, les BASM continuent d'être considérées comme des armes conventionnelles légales.

Insgesamt **98 Prozent der Opfer von Streubomben sind Zivilisten**. Das geht aus einer vor kurzem veröffentlichten Studie von Handicap International hervor. Überproportional häufig sind **Kinder Opfer** dieser oftmals harmlos aussehenden Munition. Beim Spielen oder auf dem Weg zur Schule werden sie aus dem Leben gerissen und grausam verstümmelt. Für Bauern wird das Bestellen ihrer Felder zum Tanz auf dem Vulkan.

Während Streubomben die Menschen in vielen Ländern täglich bedrohen, sind die Lager der Militärs prall gefüllt mit diesen todbringenden Waffen. Mindestens 75 Staaten sind im Besitz dieser Waffen.

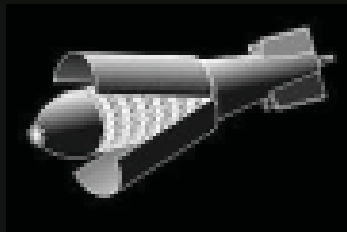
Streubomben sollen weite Gebiete „neutralisieren“. Mehrere Hektar werden dann jeweils pro Abwurf verseucht. Denn immerhin explodieren 5 bis 30 Prozent der Munitionen nicht und bleiben als Blindgänger liegen.

Im Irak-Krieg wurden 2003 etliche Streubombenabwürfe durchgeführt, mit Hunderten von zivilen Opfern. Nachweislich abgeworfen wurden sie in Wohngebieten über Bagdad, al-Najaf, Kerbala, al-Hilla und Basra.

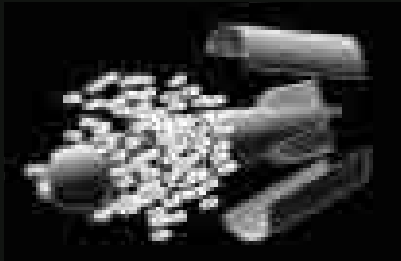
Dort blieben sie auf Dächern, Balkonen und Straßen liegen, oder in Bäumen hängen. Auch noch Jahre nach Ende eines Krieges werden Menschen Opfer von Streubomben. Für sie gibt es keinen Unterschied zwischen Anti-Personenminen und Streubomben.

Comment fonctionne une bombe à sous-munitions ?

Ouverture du conteneur



Dispersion des sous-munitions



(c) F. Escoffier pour Handicap International



Streubomben töten seit über einem halben Jahrhundert

Die ersten Streubomben wurden von den sowjetischen und deutschen Truppen im Jahre 1943 verwendet. Später setzten sie die Vereinigten Staaten in den Kriegen in Südostasien von 1965 bis 1975 ein.

Seither wurden sie systematisch von den unterschiedlichsten Kriegsparteien eingesetzt, wie beispielsweise im Kosovo, in Afghanistan, im Irak oder letztes Jahr im Libanon.

Im Gegensatz zu Anti-Personenminen, die „lauernde“ Waffen sind, sind Streubomben Angriffswaffen, die eine „Neutralisierung durch Sättigung“ von größeren Gebieten erreichen sollen.

Sie dienen dazu eine ganze „Zielzone“ zu sättigen, in der feindliche Truppen,

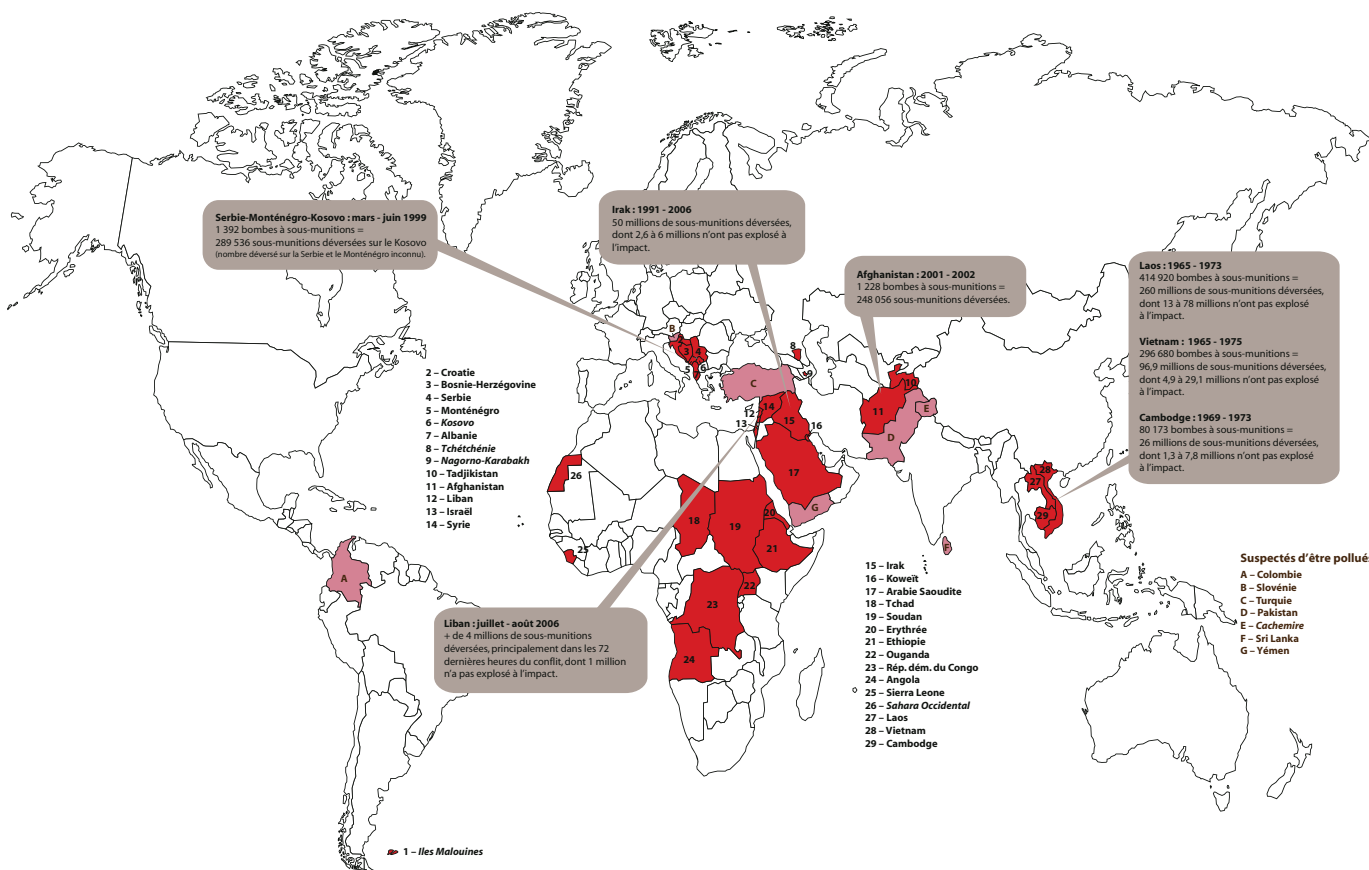
Streubombe. (c) John Rodsted pour Handicap International

Infrastruktur oder Fahrzeuge gesichtet oder vermutet werden. Dies hat zum Ziel das Überqueren oder Verbleiben feindlicher Truppen oder Panzerverbänden zu verhindern.

Je nach Ziel und Zweck des Angriffs, können Streubomben einen Anti-Personen-, Anti-Fahrzeug-, Anti-Infrastruktur-, Brand- oder Vergiftungseffekt haben. Bestimmte Modelle kombinieren mehrere Effekte.

Ihnen gemeinsam ist die hohe **Blindgängerrate, die bei 5 bis 30 Prozent** liegt. Betrachtet man die jeweiligen hohen Abwurfzahlen kann man von Hunderttausenden oder Millionen scharfer Blindgängern ausgehen, welche die Menschen in vielen Ländern tagtäglich bedrohen.

Pays et territoires pollués par des sous-munitions en 2007



Unsere Aktionen in den betroffenen Gebieten

Seit der Gründung von Handicap International im Jahre 1982 engagiert sich die Organisation für Menschen mit Behinderungen in Entwicklungsländern. Schrittweise hat Handicap International den Aktionsbereich auf die Verhinderung von Minen- und Streubombenunfällen und deren Räumung ausgeweitet.

Hilfe für die Opfer

Unsere Aktionen beinhalten sowohl die Bereitstellung von Hilfsmitteln, wie Krücken, Rollstühlen oder Prothesen, die Wiedereingliederung in die Gesellschaft sowie psychologische Unterstützung von Betroffenen. Gleichzeitig bemüht sich die Organisation, dass die Rechte von Opfern im internationalen Recht festgeschrieben wird.

Aufklärung

Die Verhinderung von Unfällen durch Minen und anderen nicht explodierten Überresten von Kriegen ist das Kernstück unseres Aufklärungsprogramms. So soll die Opferzahl mittel- und langfristig gesenkt werden. Diese Aufklärungsprogramme werden sowohl auf nationalem Niveau, in

Zusammenarbeit mit den staatlichen Institutionen, wie auch auf regionalem Niveau durchgeführt, wo wir uns auf lokale Netzwerke stützen können.

Handicap International unterstützt Aufklärungsprogramme in Afghanistan, Angola, Bosnien-Herzegowina, Burundi, Irak, Kambodscha, Kenia, in der Demokratischen Republik Kongo, Laos, Mozambique, Nepal, im Senegal, Somaliland, im Südsudan und in Thailand.

Kampfmittelräumung

Die Kampfmittelräumung umfasst das gesamte Aktionsspektrum: technische Untersuchungen, Markierung betroffener Zonen, die Zerstörung der Kampfmittel, Dokumentierung und die erneute Freigabe der geräumten Areale. Handicap International räumt Kampfmittel in Afghanistan, Bosnien,



Démineur au Liban, Février 2007.
(c) Zach Johnson pour Handicap International

L'exemple du Puntland

Le Puntland est une région autonome de la Somalie et compte environ 1 million d'habitants pour une superficie d'environ 100.000 km².

Les mines ont été utilisées de façon extensive durant les conflits qu'a subi la Somalie au cours des 20 dernières années. Toutes les régions sont, à des degrés divers, affectées par les champs de mines et les engins de guerre non explosés (UXO). Cependant, les zones critiques sont aujourd'hui constituées par de longues bandes de terrains longeant les diverses frontières (Ethiopie/Somalie, Ethiopie/Somaliland, Puntland/Ethiopie) et de la zone mouvante entre le Somaliland et le Puntland.

L'économie, adaptée au climat sec et aux sols pauvres, est largement tributaire de l'élevage extensif et du commerce basés sur une culture millénaire du nomadisme. Pour les pasteurs nomades et les commerçants somalis (60% de la population), leur région de

déplacement ne connaît pas les frontières institutionnelles ou politiques. L'impact des mines et des UXO sur les pâturages et les routes constitue alors un des freins majeurs sinon le plus important au développement économique.

L'action de Handicap International sur place vise l'amélioration des connaissances et des attitudes de la population envers les mines et les UXO afin de réduire les accidents dans les communautés affectées. Cette action s'appuie sur la formation et la sensibilisation d'acteurs locaux, comme des politiques ou des médecins, ainsi que l'information et l'éducation de la population à travers différents outils.



Guinea-Bissau, Kambodscha, in der Demokratischen Republik Kongo, Laos, Mozambique und Senegal.

Die Auswirkungen von Minen und Streubomben

Minen und andere explosive Überreste von Kriegen fordern alle 30 Minuten ihren Blutzoll. Die Hälfte der Opfer überlebt die Explosion nicht. Die anderen Opfer leben mit schwersten körperlichen, psychischen und sozialen Problemen. Die Folge einer Explosion kann die Amputation von Gliedmaßen sein, wie auch die Verstümmelung der Geschlechtsteile, des Gesichts, der Augen und der Ohren. Diese Verstümmelungen haben eine starke Einschränkung der körperlichen Fähigkeiten zur Folge und hindern das Opfer daran eine aktive Rolle in der Gesellschaft zu spielen. Die schweren körperlichen Beeinträchtigungen verwehren den Betroffenen oftmals eine Ehepartnerin oder Ehepartner zu finden, Kinder zu bekommen oder eine Arbeit aufzunehmen – alles Faktoren, welche die gesellschaftliche Ausgrenzung noch verstärken. Darüber hinaus verhindert die Verseuchung mit Sprengkörpern die Entwicklung der Landwirtschaft und des Transportwesens und sie stellen ein Hindernis beim Zugang zu natürlichen Ressourcen dar.

Anti-Personenminen 10 Jahre seit dem Vertrag von Ottawa

Afghanistan - 2001.

(c) Chris Horwood pour Handicap International

Schon vor Beginn des 20. Jahrhunderts wurden Landminen, darunter Anti-Personenminen entwickelt und seit dem 2. Weltkrieg systematisch in Konflikten wegen ihrer geringen Kosten und ihrer schrecklichen Effizienz eingesetzt.

Der Vertrag von Ottawa, im Jahre 1997 unterzeichnet, nachdem Handicap International und andere Nichtregierungsorganisationen, zusammengeschlossen in der Internationalen Kampagne zum Verbot von Landminen, sowie bestimmte Staaten, wie Kanada, die Zivilbevölkerung mobilisiert hatten, verbietet den Einsatz, die Produktion, die Lagerung, den Verkauf und verpflichtet die Unterzeichnerstaaten zur Zerstörung ihrer Lagerbestände.

Zum 1. Juli 2007 hatten insgesamt 157 Regierungen das Vertragswerk unterschrieben. Die nächste Konferenz dieser Staaten in Amman, Jordanien, findet vom 18. bis 22. November 2007 statt und hat eine ganz besondere Bedeutung. Unmittelbar vor dem 10. Jahrestag der Unterzeichnung des Vertrags von Ottawa, ziehen die Regierungsvertreter eine erste Bilanz seiner Umsetzung und stecken die groben Richtlinien für die nächsten Jahre ab.

Beitritt aller Staaten zum Vertrag

Zehn Jahre nach dem Abschluss des Vertrags von Ottawa weigern sich 38 Staaten immer noch ihm beizutreten. Unter ihnen sind drei von fünf ständigen Mitgliedern des UN-Sicherheitsrats: die USA, China und Russland.

Minenräumung und Prävention

Der Vertrag von Ottawa verpflichtet die Unterzeichnerstaaten spätestens zehn Jahre nach Inkrafttreten des Vertrags in ihrem Land die Minenräumung abgeschlossen zu haben. Seit 1999 wurden 2.100 Quadratkilometer geräumt. Das entspricht knapp der Fläche Luxemburgs. Die Mehrheit der 22 am stärksten betroffenen Länder haben bereits mitgeteilt, dass sie die Frist zur entgeltlichen Räumung bis 2009 nicht einhalten werden können.

Die Prävention ist extrem wichtig, um die Zahl der Opfer von Anti-Personenminen zu reduzieren. Aufklärungsprogramme über die Gefahren der Munitionen wurden in 68 Ländern durchgeführt. 6,4 Millionen Menschen konnten so vor den Gefahren gewarnt werden.

Die Opferhilfe

Trotz der steigenden Bedürfnisse sinken die finanziellen Mittel. Die Zahl der Unfälle und somit der Opfer steigt beständig. Man schätzt die **Zahl der Opfer heute auf zwischen 350.000 und 400.000** weltweit. Die meisten unter ihnen haben keinen Zugang zu medizinischer Versorgung oder Reha-Maßnahmen. Auch können sie normalerweise nicht an normalen gesellschaftlichen Aktivitäten teilhaben, und beispielsweise einer Arbeit nachgehen.

Obwohl die Dringlichkeit groß ist, wird der Minenräumung in den Entwicklungsplänen der betroffenen Länder zu wenig Platz

eingesäumt. Darüber hinaus ist die internationale Zusammenarbeit in diesem Bereich nicht sehr ausgeprägt. Die Finanzmittel für Minenräumung, Aufklärungsarbeit und Opferhilfe sind seit 2005 zurückgefahren worden. Waren es 2004 noch 399 Millionen Dollar, sind es ein Jahr später schon 23 Millionen weniger gewesen.

Ein Opfer alle 30 Minuten

- 89 Länder und Territorien sind noch heute mit Anti-Personenminen und anderen Sprengmitteln, wie Streubomben, verseucht

- 15.000 bis 20.000 Menschen werden jedes Jahr Opfer einer solchen Munition. Das ist ein Opfer alle 30 Minuten!

Quelle: Bericht 2006, Landmine Monitor

1997-2007 : déjà 10 ans

Dix ans après le Traité d'Ottawa, 89 territoires sont encore affectés par la présence de mines antipersonnel et de munitions non explosées (dont font partie les sous-munitions), et 15.000 à 20.000 personnes sont toujours victimes d'un accident par mine ou munition non explosée chaque année, soit 1 personne toutes les 30 minutes !

Au 1^{er} juillet 2007, 157 Etats avaient signé le Traité, 38 refusant toujours de le faire, dont les Etats-Unis, la Chine et la Russie.



Laos - 2006. (c) Tom Wagner pour Handicap International



L'assistance aux victimes

de mines, de BASM et autres engins non explosés est l'un des champs d'action primordial de Handicap International.

Pour que les victimes exercent pleinement leurs droits, l'association met en œuvre des projets dans les pays affectés et plaide au niveau international pour que les Etats remplissent leurs engagements vis-à-vis du Traité d'interdiction des mines antipersonnel.

Elle milite aujourd'hui tout particulièrement pour que le futur traité d'interdiction des bombes à sous-munitions reconnaisse l'assistance aux victimes comme une obligation.

Sont considérées comme victimes de mines et de bombes à sous-munitions les personnes qui ont subi, collectivement ou individuellement, des blessures physiques et psychologiques, des préjudices économiques ou toute autre entrave aux droits fondamentaux par des actes ou des négligences liés à l'usage de mines et de bombes à sous-munitions. Ainsi, on parle de **victimes directes**, c'est-à-dire les personnes qui ont subi un accident, mais aussi de **la famille des personnes directement affectées** par cet accident ainsi

que **des communautés** dont l'environnement est pollué par des mines, des sous-munitions ou autres engins non explosés.

Les composantes de l'assistance aux victimes sont la collecte de données, les soins médicaux d'urgence et post-urgence, la réadaptation physique, y compris la fabrication et l'adaptation de prothèses et d'orthèses, le soutien psychologique, la réinsertion sociale, l'insertion économique et les lois et politiques publiques sur le handicap.

Les principes pour la mise en œuvre de l'assistance aux victimes

Aujourd'hui, Handicap International travaille en collaboration avec la *Campagne Internationale pour Interdire les Mines* et la *Coalition contre les sous-munitions* pour que les Etats mettent en œuvre une assistance aux victimes effective à travers les principes suivants :

- L'assistance aux victimes est fondée sur les droits humains. La **Convention relative aux droits des personnes**

handicapées est aujourd'hui un outil fondamental pour les victimes directes de mines et de bombes à sous-munitions, dans la mesure où cette convention vise l'exercice effectif et en toute équité de tous les droits de toutes les personnes en situation de handicap.

- Les victimes doivent être incluses dans tous les processus décisionnels qui les concernent.
- Les programmes et les projets d'assistance aux victimes ne doivent pas générer de discrimination sur la base d'aucune caractéristique.
- Le développement des services pour les victimes doit tenir compte du genre et de l'âge des victimes.
- L'assistance aux victimes doit répondre aux conditions spécifiques de chaque personne et de chaque communauté affectée.
- L'assistance aux victimes doit être conçue comme une activité à long terme.

Was ist Kampfmittelräumung?

Das Ziel der Kampfmittelräumung ist es verminte Gebiete oder mit Streubomben und anderen gefährlichen, explosiven Überresten von Kriegen verseuchte Zonen für die Menschen wieder zugänglich zu machen.

Eine schnelle Kampfmittelräumung ist wichtig, um die Opferzahl bei der Rückkehr der Kriegsflüchtlinge so gering wie möglich zu halten. Sie ist aber auch wichtig, damit die Menschen schnellstmöglich wieder ihren Arbeitsalltag aufnehmen und beispielsweise ihre Felder gefahrlos bewirtschaften können, denn sonst besteht neben der Gefahr von Unfällen mit Minen und Blindgänger auch die von Hunger und wirtschaftlicher Misere.

Die Vorgehensweise bei der Kampfmittelräumung ist im Prinzip immer die gleiche. Die gefährdeten Gebiete müssen zunächst einmal identifiziert werden. Das ist nicht immer einfach, denn die Militärs geben oft nicht alle Information über Abwurfstellen von Streubomben oder Minenfelder heraus. Darüber hinaus haben viele

nichtstaatliche Gruppen in der Vergangenheit Minen gelegt, von denen keiner mehr weiß, wo genau sie auf ihr Opfer lauern. Anschließend werden die betroffenen Gebiete markiert und Warnzeichen angebracht. Dann beginnt, die langsame, mühevollen und gefährliche Arbeit des Auffindens einzelner Minen. Das geschieht oft durch Metalldetektoren. Vor allem aber bei Plastiktretminen, die einen zu geringen Metallgehalt für Detektoren haben, werden auch Hunde eingesetzt, die den Sprengstoff riechen können.

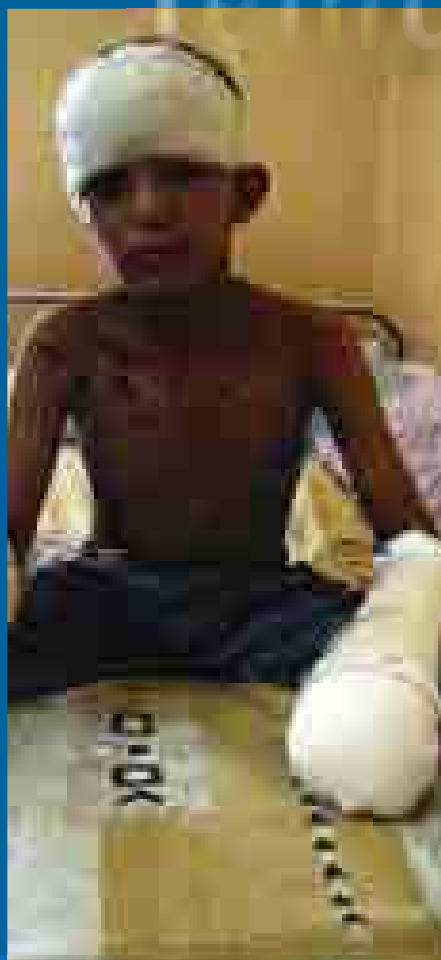
Wenn ein Sprengkörper gefunden wurde, entschärft ihn der Minenräumer. Wenn das nicht möglich ist wird er unter großem Sicherheitsaufwand ferngezündet.

Die Räumung einer einzigen Mine kann Hunderte, oder gar Tausende von Euro kosten. Dahingegen liegt der Preis einer gängigen Anti-Personenmine bei gerade einmal fünf bis 25 Euro. Um all diese Minen zu räumen, bedarf es noch vieler Jahre teurer und gefährlicher Arbeit.



Hamid, 11 ans, Kaboul Afghanistan

Hamid a 11 ans. Il vit avec sa mère, ses 5 sœurs, son frère et 3 autres familles dans une petite maison de Khaikhana, dans un district de Kaboul. Son père est décédé d'un cancer en 2000. En 2003, lors d'une intervention de la coalition, un avion américain qui visait un camp militaire proche a raté sa cible et lâché par erreur sa bombe sur le terrain de jeux où Hamid et quatre de ses amis faisaient une partie de foot. Deux maisons ont été détruites dans l'accident, 26 personnes tuées dont un des 5 enfants. Hamid a été touché par une sous-munition. Transporté à l'hôpital le plus proche, il a dû être amputé de la jambe droite. Il a pu être appareillé et porte à présent une prothèse qu'il doit changer régulièrement car il grandit très vite. Malgré son accident, Hamid a toujours la même détermination et la même persévérance : il a de très bons résultats scolaires, surtout en mathématiques. Il est deuxième de sa classe et rêve de devenir médecin.



Wahid - Juin 2003.

(c) A. Carle pour Handicap International

Témoignages

Wahid, 12 ans, Kerbala Irak

Fin juin 2003, Wahid se promène avec son frère de 9 ans dans son quartier, lorsque les deux garçons sont attirés par un objet métallique étrange. Wahid s'en saisit. L'objet explose. La zone avait été bombardée, malgré la présence évidente de civils, avec des bombes à sous-munitions. Les blessures de Wahid sont graves et multiples : sa main droite arrachée, trois doigts de la main gauche amputés, son corps criblé d'éclats métalliques notamment le genou, la cheville gauche et le crâne... Wahid aura besoin de 4 opérations chirurgicales.

Son frère a eu plus de chance : seules ses jambes ont été touchées. Aucune prise en charge n'étant envisagée par les belligérants, leurs parents ont dû vendre la majeure partie de leurs biens pour faire face aux frais médicaux.



Le 12 Octobre 2006,
Handicap International
remettait au Ministre des
Affaires Etrangères, Monsieur
Jean Asselborn, et au Ministre
de la Coopération, Monsieur
Jean-Louis Schiltz, les nouvelles
signatures contre les BSM.
qui venaient enrichir les 5000
déjà recueillies.

Remise des signatures, octobre 2006.
 (c) J. □□□in pour Handicap International

Que fait le Luxembourg ?

Le lobbying anti-BASM a fait son apparition au Luxembourg en 2003, venant s'ajouter au combat contre les mines antipersonnel. Alors que de plus en plus de pays signaient, puis ratifiaient le Traité d'Ottawa contre les mines, un autre fléau se faisait de plus en plus visible au travers de nos programmes sur le terrain qui, bien souvent, se trouvaient sous le feu de conflits qui faisaient la une des actualités, comme en Irak ou en Afghanistan par exemple.

Dès cette prise de conscience, Handicap International Luxembourg a commencé à informer et sensibiliser la population luxembourgeoise sur la barbarie de ces armes, intégrant leur interdiction à la pétition contre les mines pour bientôt n'en consacrer plus qu'une seule aux BSM qui, du fait de leur fonctionnement même et de leur taux d'échec se transformaient, inévitablement, en mines antipersonnel.

Cette situation, intolérable, nous a mené devant les autorités politiques du pays afin de les inciter à **prendre des mesures pour l'éradication de ces armes.** Un premier lot de 5.041 signatures a été remis en 2004 à Monsieur Charles Goerens, alors Ministre de la Coopération, de l'Action Humanitaire et de la Défense. Quittant son poste ministériel, il n'a cependant pas abandonné le dossier puisqu'il a continué, en tant que député, à œuvrer pour l'interdiction des BSM, notamment en 2006 en proposant une heure d'actualité parlementaire, tandis que la preuve de l'utilisation de sous-munitions par Israël contre le

Hezbollah ne faisait plus aucun doute. En parallèle, le député Ben Fayot s'est lui aussi positionné contre ses armes, renforçant ainsi le discours des partisans d'une interdiction.

Pour notre part, nous avons remis à **Messieurs Jean Asselborn et Jean-Louis Schiltz,** respectivement Ministre des Affaires Etrangères et Ministre de la Coopération, de l'Action Humanitaire et de la Défense, un second lot de 3.284 signatures, portant à plus de 8.300 les engagements citoyens contre ces armes. L'après-midi même, nous remettions les 605 mobilisations citoyennes, reçues par l'intermédiaire de notre journal toutes boîtes de rentrée, à **Monsieur Lucien Weiler,** Président de la Chambre des Députés, qui nous assurait de tout son soutien. Suite à cela, ce même jour le 12 octobre 2006, une motion parlementaire était signée par tous les Présidents de Groupes Parlementaires, **invitant le gouvernement à légiférer et à participer au processus international d'interdiction de ces armes.**

Dès lors, nous avons choisi de laisser les services ministériels avancer dans la rédaction d'une loi nationale, ce qu'ils ont fait, tout en participant, dès la première conférence, au Processus d'Oslo.

Quelques mois plus tard, selon nos informations, il semble que la réflexion et le travail des services ministériels aient avancé puisqu'un **projet de loi a du Ftre présenté pour accord en Conseil de Gouvernement la semaine dernière.** Si tout va bien, ce projet passera devant la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre des Députés, présidée par Ben Fayot et vice-présidée par Charles Goerens, puis ira au Conseil d'Etat avant d'être soumise au vote des parlementaires. En parallèle, il y a fort à parier que le Luxembourg continuera de participer au Processus d'Oslo, s'appuyant sur son action nationale pour convaincre les pays réticents à une législation ferme contre les BSM.

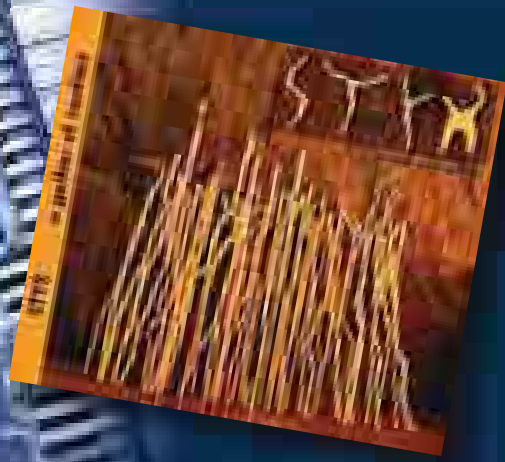
De notre côté, **il conviendra de rester vigilants sur le contenu des textes,** national et international, tout en portant une attention particulière à la notion de financement des industries qui produisent les BSM.

Car quel intérêt d'interdire les BSM sur notre territoire si l'on n'interdit pas que l'argent qui les finance transite par chez nous ?



(c) P. Grappin pour Handicap International

STYX - a gather of vanities



Anfang 2006 ist Pol Feltes, Künstler aus Luxemburg, auf Handicap International zugekommen, um der Organisation eine originelle Aktion vorzustellen. Ziel war es die Barbarei der Streubomben und Minen zu bekämpfen und ein breites Publikum für die Problematik zu sensibilisieren.

Die Idee war ein Musikalbum zu produzieren, an dessen Entstehung

Künstler wie Claudine Muno, Serge Tonnar, Berny Zeches oder Andros Athanassiou mitgewirkt haben.

Ein Jahr später, nach vielen Arbeitsstunden und eingesetzter Leidenschaft war das Album fertig. Gut zehn Lieder von der Ballade bis zum Rock gegen die Absurdität und das Drama dieser „lauernden“ Waffen.

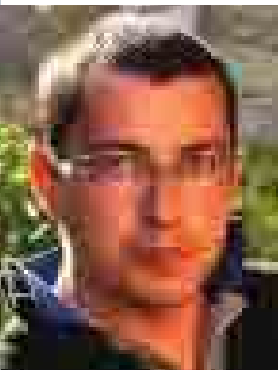
Minen und Streubomben zerstören alle

30 Minuten ein Leben – irgendwo auf dieser Welt.

Mindestens 440 Millionen Streubomben, die seit 1965 abgeworfen wurden, bedrohen die Zivilbevölkerung. 98 Prozent der Opfer weltweit sind Zivilisten.

Obwohl sich die Zivilgesellschaften mobilisieren, nehmen viele Länder wie die USA, Russland oder China eine ablehnende Haltung ein.

Nous avons bon espoir... mais il faut rester vigilants !



Jérôme Bobin est en charge du lobbying anti-BASM chez HILux.

Il fait le point sur le processus anti-BASM au Luxembourg.

Comment se passe le lobbying au Luxembourg ?

On dit souvent que le Luxembourg est un tout petit pays et que cela pose des problèmes. Mais il y a aussi des avantages, comme par exemple la proximité que nous pouvons avoir avec nos décideurs politiques, qu'ils soient membres du gouvernement, députés ou fonctionnaires ministériels. Les échanges sont souvent plus faciles que chez nos voisins européens, et sont basés sur un respect mutuel et une clarté dans les discours. Puis, chez Handicap International, nous avons la particularité d'être un grand

mouvement avec de nombreuses implantations sur le terrain et en Europe, ce qui nous donne un poids et une voix importants. Sans oublier les victoires comme celle du Traité d'Ottawa et du Co-Prix Nobel qui prouvent la légitimité de notre plaidoyer.

Comment réagit la population luxembourgeoise sur le sujet des BASM ?

Nous sommes très connus ici pour notre action envers les victimes de mines, par le biais des prothèses principalement. Les Luxembourgeois connaissent donc, depuis longtemps, notre lutte pour que ces armes disparaissent. Alors tout naturellement lorsque nous avons commencé à dénoncer les BASM, les citoyens nous ont suivi, même s'il n'a pas toujours été facile de bien dissocier mines et BASM. Mais avec plus de 8.500 signatures – ce qui, ramené à la taille de la population, est exceptionnel – nous pouvons être fiers du soutien que la population nous apporte. Et c'est important quand il nous faut discuter avec des hommes politiques...

Quel est l'avenir des BASM au Luxembourg ?

Très sincèrement, je pense que nous sommes sur la bonne voie. Le gouvernement a depuis longtemps compris l'inutilité et la barbarie de ces armes, d'autant plus que le Luxembourg avait été l'un des tous premiers Etats à signer, en décembre 1997, le Traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel. Les prochains mois vont être importants. Selon nos informations, un projet de loi a d'ores et déjà rédigé et aurait été présenté lors d'un Conseil de Gouvernement durant la semaine du 17 septembre. Il suivra ensuite un cheminement qui devrait le mener devant la Chambre des Députés. Mais il nous faudra, pendant tout ce temps, rester vigilants sur le contenu du texte car chaque mot compte ! Et lorsqu'une loi nationale aura été votée, il restera toujours le sort des victimes, actuelles et futures, à régler. Il est certain qu'une loi luxembourgeoise, et qu'un Traité international ensuite, renforceront la force de notre mouvement pour défendre l'assistance aux victimes.

Tag der Mobilisierung: 06.10.2007 Place d'Armes in Luxemburg



Der Tag der Schuhpyramide ist das unumgängliche Treffen von Handicap International in Luxemburg geworden, auf dem jede und jeder die Ablehnung von Anti-Personenminen und Streubomben und die Solidarität mit den Opfern zum Ausdruck bringen kann. Dieses Jahr wird der **Tag der Schuhpyramide am 6. Oktober auf dem Place d'Armes** in Luxemburg stattfinden.

Das ist auch die Gelegenheit für Handicap International, die dieses Jahr ihr 25-jähriges

Bestehen und gleichzeitig ihre 10 Jahre Präsenz in Luxemburg feiert, die Mobilisierung der öffentlichen Meinung für ein Verbot von Streubomben noch einmal zu intensivieren.

Die Öffentlichkeit, die sich auf diese Weise für die Hilfe für Opfer von Minen und Streubomben ausspricht, kann sich an verschiedenen Ständen informieren lassen. Den ganzen Tag über gibt es eine Ausstellung, Informationsstände, Musik, Essen und eine Rikscha.

Diese Schuhpyramide, die den

Kampf gegen Anti-Personenminen und seit 4 Jahren auch gegen Streubomben symbolisiert, ist ein jährliches Treffen, zu dem alle Bürgerinnen und Bürger eingeladen sind ein Paar Schuhe abzugeben, und so „Nein“ zu der Tragödie zu sagen, die alle 30 Minuten einen Vater, eine Mutter und leider sehr oft auch ein Kind tötet oder verstümmelt.

Diese Aktion hat einen hohen symbolischen Wert. Die Schuhe werden von einer Luxemburger Organisation an Bedürftige verteilt.

www.sousmunitions.lu



Laisseriez-vous vos enfants sous la menace des bombes à sous-munitions ?

Rendez-vous Place d'Armes le 06 octobre 2007 !

HANDICAP INTERNATIONAL ASBL

Co-Prix Nobel de la Paix 1997 - ONG agréée MAE
140 rue Adolphe Fischer
L-1521 Luxembourg
Tél 42 80 60 1 - Fax 26 43 10 60
www.handicap-international.lu hilux@pt.lu

CCP IBAN LU47 1111 0014 2062 0000

Comité de rédaction : MP. Planchard, M. Lagneau, J. Bobin, S. Koenig
Lay-out : J. Bobin Impression : Imprimerie Centrale
Editeur responsable : M. Lagneau

Cette publication bénéficie d'un subside du



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert.no. EUR-COC-051203
© 1996 Forest Stewardship Council

Brochure réalisée sur papier FSC grâce au soutien de l'Imprimerie Centrale.